

DE2026_2506_11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 4

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 18 juin 2026

PRESENTS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFABRIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FOREST Jean-Michel (CCVAI)

POUVOIRS :

GUILLOT Lucien (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par VEILLAS Vincent (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) représenté par GARDANT Josette (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

MATHELIN Sandra (CCVAI)

OBJET : Adhésion à l'association Travail et Culture en Roannais

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026

Date de reception de l'AR: 29/06/2026

042-244200614-DE2026_2506_11-DE

A G E D I

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les actions menées par l'association Travail et Culture en Roannais (TEC) en faveur de l'accès à des offres de loisirs, de culture et de services pour les salariés de ses structures adhérentes ;

Considérant que Travail et Culture en Roannais permet aux agents des collectivités ou entreprises adhérentes de bénéficier de réductions auprès de nombreux commerçants, artisans, lieux de loisirs, structures culturelles et hébergements touristiques, principalement dans le Roannais mais également sur l'ensemble du territoire national ;

Considérant que l'association, réactivée en 2010, répond à la demande de structures ne disposant pas des moyens d'offrir elles-mêmes des prestations sociales ou culturelles à leurs salariés ;

Considérant que l'adhésion pour la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable s'élève à 90 € par an pour l'ensemble des salariés ;

Considérant l'intérêt de proposer aux agents de la CCVAI un accès élargi et avantageux à des services et activités de loisirs, culture ou tourisme ;

Suite à l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : VALIDE l'adhésion de la CCVAI à l'association Travail et Culture en Roannais à compter du 1^{er} juillet 2026

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer toute pièce nécessaire à l'adhésion

Article 3 : DIT que la dépense correspondante, soit 90 € par an, sera inscrite au budget général de la CCVAI.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 25/06/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHÉLIN Sandra (CCVAI)



Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 29/06/2026
et de la publication le : 29/06/2026
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026
Date de réception de l'AR: 29/06/2026
042-244200614-DE2026_2506_11-DE
A G E D I